

LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE

www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr



La fiche pays est disponible sur : <http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays>

Éthiopie

2018

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES		ÉTHIOPIE	FRANCE
Superficie	km ² - 2017	1 104 300	549 087 *
Population	Mhab 2017 et évolution 2017/16	105 + 2,5 %	67,1 + 0,4 %
Indice de développement humain (IDH)	2012	0,396 173 ^e rang mondial	0,893 20 ^e rang mondial
PIB	Md€ - 2016	163	2 545
Taux de croissance du PIB	% annuel - 2016/15	9	1,1
PIB / habitant	€ - 2016	649	33 812
Part de l'agriculture dans le PIB	% - 2016 **	37,2	1,5
Surface arable	Mha - 2015	15,1	18,5
Surface forestière	Mha - 2015	12,5	17
Balance commerciale tous secteurs	Md€ - 2017	- 10,5 (source Éthiopie)	- 62,3 (source Douanes France)
Balance commerciale agroalimentaire	Md€ - 2017	Exports : 2,1 Imports : 1,6 Solde : 0,5 (source Éthiopie)	Exports : 61,1 Imports : 55,4 Solde : + 5,7 (source Douanes France)
Exportations agroalimentaires (y c. agricoles) vers l'autre pays	M€ - 2017	Éthiopie vers France : 36,2 variation 2017/16 : - 10 % (source Douanes France)	France vers Éthiopie : 26 variation 2017/16 : - 5 % (source Douanes France)

Source Banque mondiale

* 549 087 km² pour la métropole (Corse comprise), la surface Outre-Mer est de 89 242 km² pour les seuls DOM (Source IGN 2015) et d'environ 113 000 km² au total.

** L'indicateur de la Banque mondiale inclut la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche.

Ce qu'il faut retenir

+ L'Éthiopie fait partie des pays les moins avancés (PMA) et des États ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique).

+ L'agriculture est le principal secteur économique, employant 78 % de la population et contribuant à 37 % au PIB en 2015/16.

+ Le gouvernement apporte un soutien budgétaire important au développement du secteur.

+ Le secteur est le principal contributeur aux exportations du pays (80 %) avec trois produits majeurs : le café, les légumes et le sésame.

Production agricole

L'Éthiopie est un pays de plus de 100 millions d'habitants (deuxième pays le plus peuplé en Afrique), qui reste très rural. L'agriculture occupe une place majeure dans l'économie du pays, représentant 37 % du PIB. Le secteur a connu une croissance de 6,7 % en 2016/17, en forte hausse par rapport à 2015/16 où elle avait été de 2,3 % en raison d'une sécheresse marquée. Le secteur agricole et agroalimentaire est le premier secteur d'emploi. 78 % de la population dépend de l'agriculture pour son alimentation, sa sécurité alimentaire et ses revenus. La majorité des exploitants sont de petits producteurs (12,7 millions) qui contribuent à 96 % de la production agricole totale. La taille moyenne des exploitations est de 1 ha. Le secteur agricole est un contributeur majeur aux exportations (80% des exportations totales) : les 3 principaux produits d'exportation sont le café, les légumes et le sésame.

L'Éthiopie est l'un des pays les plus pauvres du monde, mais a connu un important développement social et humain au cours des dix dernières années. La pauvreté reste très élevée, 30 % de la population vivant au-dessous du seuil.

Le pays fait face à une insécurité alimentaire chronique due à des épisodes de sécheresse récurrents, conduisant à de graves crises alimentaires. La dernière sécheresse est intervenue en 2015-16 en lien avec le phénomène El Niño, nécessitant une aide alimentaire auprès de 18 millions de personnes (soit près de 20 % de la population). Près de 8 millions de personnes sont chroniquement exposées à l'insécurité alimentaire et sont couvertes par le programme de filet de sécurité productif (*Productive Safety Net Program*) financé par le gouvernement et la communauté des donateurs.

La question foncière est incontournable pour des raisons essentiellement démographiques. Le phénomène de fragmentation des terres en cours va conduire à la poursuite de la diminution de la taille des exploitations. La forte croissance

de la population (2,5 % par an) risque d'accroître ce phénomène. Les terres sont la propriété de l'État et le gouvernement a lancé depuis les années 2000 un programme de mise à disposition de terres agricoles à grande échelle afin de favoriser les investissements agricoles (notamment étrangers). Ce programme a conduit à des tensions fortes avec les communautés locales.

Sur une superficie totale du pays de 1 104 300 km², les terres agricoles occupent 33 % du territoire. Les cultures annuelles et permanentes représentent 16,3 millions d'ha, soit 45 % de la surface agricole. Les forêts occupent 12,5 % du territoire.

Le pays comprend 18 zones naturelles aux conditions et potentiels très contrastés avec des précipitations allant de 200 à 2 500 mm ; 70 % des terres agricoles sont situées entre 1 800 et 2 500 m d'altitude. Cette diversité de conditions permet une grande variété de cultures et productions (céréales, tubercules, fruits, horticulture, fleurs, thé, café).

Les principales productions sont les :

- > céréales : 10.2 Mha, essentiellement du teff (3 Mha), du maïs (2,1 Mha), du blé (1,7 Mha), du sorgho (1,8 Mha), mais aussi de l'orge (1 Mha) et du mil (0,5 Mha),
- > protéagineux : 1,7 Mha ; oléagineux : 610 000 ha, dont sésame (420 000 ha) et Noug (Niger seed) (252 000 ha),
- > racines et tubercules : 901 000 ha (pomme de terre, patate douce, yams),
- > fruits : 82 700 ha, dont bananes (54 000 ha) et mangues (15 700 ha),
- > légumes : 287 000 ha,
- > cultures industrielles : canne à sucre (30 200 ha), coton (135 000 ha),
- > café : 560 000 ha ; thé : 9 600 ha,
- > fleurs (en majorité sous serre) : 1 700 ha.

L'agriculture connaît une croissance rapide, qui a été d'environ 7 % au cours des quinze dernières années. Certains secteurs ont connu une dynamique de croissance forte, notamment l'horticulture (forte expansion de l'industrie de la rose depuis les années 2000).

Le secteur est cependant très vulnérable aux conditions climatiques ; le changement climatique est un important défi. L'agriculture est principalement pluviale avec des surfaces sous irrigation de 2 millions d'ha seulement. L'objectif est d'atteindre dans cinq ans le potentiel irrigable du pays, soit 5 millions d'ha.

L'agriculture se caractérise par une productivité faible, avec une utilisation limitée d'intrants et de semences améliorées. L'Éthiopie enregistre une forte dégradation de ses ressources naturelles (sol notamment). Un programme de conservation des sols de 20 millions d'ha a récemment été lancé.

Les engrais sont importés en totalité (734 000 tonnes en 2014). Leur importation, leur prix et leur distribution sont gérés par une entreprise d'État (Agricultural Input Supply Enterprise -AISE).

L'Éthiopie dispose du cheptel de ruminants le plus important d'Afrique, et l'élevage joue un rôle majeur tant dans la sécurité alimentaire que dans l'économie du pays, représentant 40 % du PIB agricole.

Les effectifs d'animaux sont de 156,7 millions de bovins (dont 11,4 de vaches laitières), 50 millions de chèvres et moutons, 9,8 millions d'équins, 1,9 million d'ânes et 1,2 million de chameaux.

La productivité du secteur de l'élevage reste faible. La production laitière s'élève à 3,2 milliards de litres et le rendement moyen par vache est de 1,5 litre par jour. L'un des principaux facteurs limitants est la faible disponibilité en ressources fourragères. Le pays connaît cependant depuis 2010 un développement de l'élevage commercial dans les secteurs de la viande, du lait et de la volaille.

Le secteur agroalimentaire est encore peu développé et contribue à hauteur de 5 % au PIB. Il représente toutefois 50 % du secteur manufacturier. Il existe un potentiel de développement important pour répondre à une demande croissante de produits transformés tant pour le marché national (en lien avec la hausse des revenus, l'augmentation de la classe moyenne et le changement des habitudes de consommation) que pour l'export. Afin de favoriser le développement de ce secteur, le gouvernement lance la création de quatre parcs agro-industriels.

Politique agricole

Le gouvernement met actuellement en œuvre la deuxième phase de son ambitieux plan de croissance et de transformation (GTP II) qui vise à faire de l'Éthiopie un pays à revenu intermédiaire en 2025 sur la base d'un niveau de croissance de 11,2 % par an. L'agriculture est l'un des secteurs clés pour

assurer cette croissance et la création d'emplois (croissance du secteur prévue de 8 %).

La stratégie de développement agricole s'appuie tant sur la promotion d'une agriculture commerciale fondée sur des investissements à grande échelle que sur un soutien aux petits producteurs. Un axe fort de la stratégie du gouvernement est la recherche de l'augmentation des exportations agricoles en fournissant les matières premières nécessaires au développement du secteur agroalimentaire et notamment de produits à valeur ajoutée dans un objectif d'emploi, mais aussi de générer des devises. Afin d'attirer les investisseurs privés, notamment étrangers, le gouvernement a mis en place des mesures pour faciliter l'installation (accès à la terre), accéder au crédit et aux devises, et des avantages fiscaux.

Cette stratégie se traduit par un effort budgétaire important du gouvernement en faveur du secteur agricole. L'Éthiopie est l'un des rares pays d'Afrique à respecter les engagements de Maputo qui prévoyait d'affecter 10 % des dépenses publiques nationales au secteur agricole. Au cours de la dernière décennie, l'Éthiopie a consacré à l'agriculture en moyenne 14 % de son budget national. Cet investissement a permis de donner de solides fondations au secteur, en renforçant les institutions et les structures et en élargissant les services agricoles aux petits exploitants.

Échanges commerciaux

En 2017, les importations totales de l'Éthiopie se sont élevées à 14,7 Md€. Il s'agit pour la plus grande part de fournitures industrielles, produits pétroliers et matériels de transport. Les exportations se sont élevées à 2,8 Md€.

L'Éthiopie est notre principal partenaire commercial en Afrique de l'Est. Nos échanges sont encore modestes, mais en forte croissance : 40,5 M€ d'importations françaises et 832,1 M€ d'exportations françaises. L'aéronautique est le premier poste avec 603,6 M€. L'Éthiopie est le 117^e fournisseur et le 50^e client de la France.

Les exportations agricoles et agroalimentaires de l'Éthiopie se sont élevées en 2017 à 2,1 Md€ (en hausse de 7,2 % par rapport à 2016). Les importations agroalimentaires ont représenté 1,6 Md€.

L'Éthiopie exporte majoritairement du café, des légumes, du sésame, des fleurs, de la viande et des animaux vivants. Les importations sont constituées principalement de céréales (blé et riz), d'huile (huile de palme) et de sucre.

Échanges agroalimentaires avec la France

En 2017, les exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires à destination de l'Éthiopie se sont élevées

à 26 M€ : celles de produits agricoles ont été de 2,61 M€, en hausse par rapport à 2016 ; par contre, celles de produits agroalimentaires ont baissé de 13 %, à 23,4 M€. Le premier poste est constitué par des produits pour lutter contre la malnutrition (11,7 M€, - 15,6 % par rapport à 2016), suivi par le malt (3,5 M€, - 38 % après une hausse de plus de 20 % en 2016), les boissons (50/50 vins/alcools, 2,8 M€, + 6 %), les produits laitiers (lactosérum pour les 3/4, 2,5 M€, en hausse de 110 %), et le blé, destination nouvelle (1,7 M€). Les exportations de machines agricoles et matériel agroalimentaire s'élèvent à 6,5 M€, celles de pesticides à 3,1 M€.

Les importations françaises de produits agricoles et agroalimentaires en provenance de l'Éthiopie se sont élevées à 36,2 M€. Celles de produits agricoles ont été de 34,5 M€, soit 85 % de nos importations totales de ce pays. Ce poste suit la tendance globale de diminution des importations françaises en provenance de l'Éthiopie (- 10 %). Les produits agricoles sont essentiellement composés de plantes à boissons -café brut- pour 33 M€, soit 81,5 % des importations totales françaises. Les importations agroalimentaires ont été de 1,67 M€, en baisse de 23 % par rapport à 2016. Le premier poste, qui représente environ 50 % de ce montant, est constitué par le sucre (mélasses) à 0,8 M€, suivi du café et du thé transformés, représentant 31 %.

Accords internationaux

L'Éthiopie est le siège de l'Union africaine. Elle est membre du marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), espace économique régional regroupant 20 pays.

L'Éthiopie est en phase d'adhésion à l'OMC. Le Groupe de travail de l'accession a été établi le 10 février 2003. Il s'est réuni pour la troisième fois en mars 2012.

L'Éthiopie fait partie du groupe APE hétérogène de l'Afrique orientale et australe (AFOA) qui comprend des îles de l'Océan Indien, des pays de la Corne de l'Afrique et des pays enclavés d'Afrique Australe. Un APE intérimaire a été mis en place en 2007 entre six pays de cette zone. Les dernières négociations

sur l'APE global datent de 2011 et, à ce jour, aucun des pays restés en dehors de l'APE 2007 (dont l'Éthiopie) n'a fait d'offre pour le commerce des marchandises ou des services.

Relations bilatérales

Afin de développer et renforcer les relations bilatérales entre les deux ministères, un poste de conseiller pour les affaires agricoles à vocation régionale pour l'Afrique de l'Est a été ouvert début 2016 au sein du service économique régional de l'ambassade de France au Kenya, qui a compétence sur l'Éthiopie.

Le ministère français de l'agriculture soutient des démarches partenariales originales fondées sur le transfert d'un savoir-faire associatif au travers des actions menées par l'Association pour le développement des échanges internationaux des produits et techniques agroalimentaires (ADEPTA). Celle-ci a organisé en février 2017 une mission de prospection en Éthiopie et la participation d'une dizaine d'entreprises membres au premier Salon international *Ethiopia Agrofood*. Elle a de nouveau été présente avec la participation de neuf entreprises au Salon *Agrofood-plastack* qui s'est tenu en mai 2018.

L'Agence française de développement (AFD) intervient en Éthiopie. Ses actions visent à développer les infrastructures dans les sous-secteurs énergie, eau et urbain, à renforcer les capacités du secteur productif et à soutenir l'investissement. Certaines actions et certains outils de financement viennent cependant en appui à des activités en relation avec le secteur agricole et agroalimentaire : fonds de garantie pour des prêts à des entreprises agricoles (exploitation de fleurs) ; terminal cargo à l'aéroport d'Addis Abeba (avec zone réfrigérée pour produits carnés et fleurs - 110 M€) ; construction d'un nouvel abattoir à Addis Abeba (70 M€). Parmi les ONG financées par l'AFD, Inter Aide intervient en Éthiopie dans le cadre d'un projet multi-pays de renforcement de l'autonomie des capacités productives des agricultures familiales.

Un projet d'appui à la mise en place d'indications géographiques sur différents produits (café, miel) est en cours d'instruction (via un financement PRCC – programme de renforcement des capacités commerciales).

Sources : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, FAO, Service économique régional, Banque mondiale, PNUD, Business France

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches est coordonnée par le bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés (DGPE, DGAL, DGER, CEP). Les sources des données sont diverses. En fonction des zones géographiques, des lots de données homogènes et consolidés ont été privilégiés, ce qui peut conduire à ne pas retenir les données de l'année N-1 mais celles d'une année antérieure dans le tableau de la première page, les données de l'année N-1 restant mentionnées dans le corps du texte.

Service Europe et International — 3, rue Barbet de Jouy — 75349 Paris 07 SP